



MAIRIE DE
05380
CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

BP 7
(Tél 04.92.43.22.04 - ☒ 04.92.43.55.95)
E-mail : mairie.05380@wanadoo.fr

**Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
Du jeudi 24 octobre 2019 à 19h00 en Mairie**

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marie BARRAL.

Membres présents : Jean-Marie BARRAL, Xavier LONG, Claude FABRE, Noredine FRIH, Sophie GOURCEAUX, Thomas BETH, Véronique GENSUL, Stéphanie ROUX, Henriette COLLET, Eric LIONS, Claude BLANCHET, Sonia MARMUGI

Membres excusés : Julien BRENIERE pouvoir à Stéphanie ROUX ; Laurence DESLANDES pouvoir à Thomas BETH

Membres absents : Isabelle PALAMARINI

Secrétaire de séance : Henriette COLLET

ORDRE DU JOUR :

46- Convention de déneigement - Hiver 2019/2020- St Marcellin

47- DM 1 section investissement budget principal

48- Crédit relais subvention

49- Questions diverses

Un élu fait part d'une observation sur le compte rendu du 03/10/2019.

Il souhaite qu'un commentaire inapproprié soit enlevé de ce compte-rendu mais le maire refuse. Une élue précise que ce commentaire n'a pas à figurer sur un compte-rendu.

Le compte-rendu du conseil municipal du jeudi 3 octobre 2019 est voté avec 5 voix pour, 6 abstentions et 3 contre soit 14 voix.

46- Convention de déneigement - Hiver 2019/2020- St Marcellin

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans l'objectif d'améliorer le niveau de service en matière de viabilité hivernale il est nécessaire de signer une convention avec un prestataire pour le déneigement sur le hameau de Saint Marcellin pour l'hiver 2019-2020.

Le prestataire a augmenté le montant de sa prestation. Les tarifs étaient inchangés depuis plusieurs saisons hivernales.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

47- DM 1 section investissement budget principal

L'adjoint aux finances explique que suite à la décision de prendre un crédit relais TVA et un crédit relais subvention, il est nécessaire de l'inscrire au budget primitif avec une décision modificative. Des crédits doivent être également rajoutés pour le remboursement des cautions des appartements.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

48- Crédit relais subvention

L'adjoint explique qu'il a été décidé en commission finances de prendre un crédit relais pour les subventions sur trois programmes d'investissement car les délais pour recevoir les subventions sont longs.

Un élu demande pourquoi le taux d'intérêt est différent pour le crédit relais TVA et le crédit relais subvention, un élu explique que la particularité de l'emprunt subvention est que la commune peut le rembourser sans frais dès qu'une subvention est versée.

Une élue demande s'il est possible lors de la contractualisation d'un marché de mettre un délai plus important pour payer les factures.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

49- Questions diverses

- ✓ Le maire explique que le changement d'horaires de la poste qui devait avoir lieu au 1^{er} décembre se fera au 1^{er} trimestre 2020.
- ✓ Un habitant souhaiterait avoir des nouvelles suite à son courrier de mars 2019 et des possibilités de la commune d'acheter son terrain qui contient un emplacement réservé. Les élus expliquent qu'il faudra demander l'estimation des domaines et que la commune prendra une décision à ce sujet.
- ✓ Le maire explique qu'il a été relancé par la société au sujet de la ferme photovoltaïque sur un terrain privé. Il s'était dégagé une volonté de ne pas le faire. Un élu explique qu'ils étaient en attente de l'insertion paysagère. La commission urbanisme devra se pencher sur le sujet.
- ✓ Le maire explique que les travaux de la traversée du village ne se feront pas car la proposition des financeurs sur ce projet n'est pas acceptable et que la commune ne peut pas compléter autant pour une route départementale. Un élu précise que le montant voté sera disponible pendant deux ans.
Un élu répond que si c'est le cas ça permettra de chercher d'autres financeurs.
Le cahier de doléances sur ce sujet est toujours disponible en mairie.
- ✓ Un élu fait le point sur les travaux de rénovation énergétique. Le bâtiment les aubergeries est presque terminé. Sur le bâtiment des mathieux, l'isolation est faite sur 2 façades et la mairie doit choisir la solution de chauffage. Il est décidé d'accepter la variante avec les radiateurs électriques, la VMC double flux et les panneaux thermiques. Cela engendre une plus-value sur le marché.
- ✓ Le maire a reçu le responsable RTE pour faire le point sur les travaux. Il y aura une compensation financière pour le passage de la ligne au-dessus de champ matheron et le bois pourra être récupéré par la commune.
- ✓ Un élu souhaite faire quelques remarques sur l'étude de faisabilité de la microcentrale qui a été effectuée au mois de mars 2019. Il trouve plusieurs éléments qui posent questions et propose qu'une vérification soit faite auprès du bureau d'étude.
Un élu répond que l'avant-projet qui sera présenté avant la fin du mois de novembre sera plus détaillé que l'étude et qu'il sera intéressant de faire le point à ce moment-là.
- ✓ Une élue explique qu'avec une conseillère municipale elles feront la distribution des chocolats. Elle demande quand les chocolats seront disponibles.
- ✓ Un élu a demandé où en étaient les dossiers pour les travaux qui doivent être effectués au stade de football.

Le maire fait le point sur les offres reçues pour la réfection du stade. Lors de la CAO du 11/10/19 un élu a émis des doutes sur la date et l'heure d'arrivée des plis. Une nouvelle CAO (commission d'appels d'offres) devra avoir lieu. Le maire répond qu'une nouvelle date sera transmise rapidement.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h10.

**Le Maire,
J.M. BARRAL**

